



Municipalité de Lantier

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉSUMÉ RÈGLEMENT 260-2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil le 14 juillet 2025 le règlement portant le numéro 260-2025 a été adopté.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME 158-2014 AFIN DE RETIRER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX FRAIS D'ÉTUDE

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Date d'adoption : 14 juillet 2025
Date d'entrée en vigueur : 17 juillet 2025
DONNÉ à Lantier ce 17^e jour de juillet de l'an deux mille vingt-cinq

Benoit Charbonneau,
Directeur général et greffier-trésorier